

La séance est ouverte à 10 h 30 par le président Emile REYT.

## Approbation du PV du CA du 14 janvier 2017

Il est adopté à l'unanimité.

## Journée d'enseignement du collège.

- 2017

Elle a lieu le 14 janvier 2017 à l'espace Saint-Martin à Paris : « Les soins péri opératoires en ORL » sous la direction d'Emmanuel Lescanne en collaboration avec Elie Serrano, Dominique Chevalier, Françoise Denoyelle et Thierry Mom.

Pour cette journée 2017, Emile Reyt avait passé un contrat avec la société Audika proposant de subventionner la journée avec la société Oticon. La politique de bénéficier de l'aide à un nombre limité de sponsors a été privilégiée. Le financement a été maintenu à la hauteur de 15000 € réparti entre les 2 groupes afin de poursuivre la politique d'inscription gratuite pour les internes. Le CA avait confirmé au président qu'il pouvait passer un contrat avec Audika et Oticon-Neurelec pour organiser la prochaine journée d'enseignement. Le versement a été effectué en 2 fois 7500 € en octobre et 7500 € en décembre. La date butoir d'inscription à tarif préférentiel pour les médecins et gratuitement pour les internes avait été fixée au 14 décembre.

Il y avait cette année 299 inscrits dont 188 internes en formation (en 2016 : 330 inscriptions dont la moitié d'internes avec gratuité).

Regimedia a organisé cette journée sur le plan pratique comme cela était le cas avec Colloquium : annonces, gestion des inscriptions, réservation de l'Espace Saint Martin, gestion matérielle des orateurs, de la pause café et du cocktail déjeunatoire. Le coût est moins élevé qu'avec Colloquium, ce qui permet de dégager un bénéfice de 1382€ (cf. tableau « *Résultat Journée du Collège 14 janvier 2017* »).

COLLEGE FRANCAIS ORL

RESULTAT JOURNEE DU COLLEGE 14 JANVIER 2017

Libellé	Recettes TTC	Libellé	Dépenses TTC
Participation Médecins	5975,00	Administration et Promotion	2580,00
Partenariat Audika	7500,00	Module Inscription en ligne	540,00
Partenariat Neurelec	7500,00	Gestion accueil et logistique	1020,00
		Hotesse, badges ( inclus )	0,00
		Impression Flyers	540,00
		Impres.Complément Audika	216,00
		Solde Régimédia	2389,99
		Facturation Espace St Martin	11950,00
		Frais Gestion ( 2% * 4945,83 € )	357,00
<b>TOTAL</b>	<b>20975,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19592,99</b>
<b>Bénéfice Net</b>	<b>1382,01</b>		

- **2018**

La journée du Collège qui se déroulera le 13 janvier 2018 est placée sous la responsabilité de Vincent Darrouzet. Elle sera consacrée aux Surdités de Transmission ou Mixtes à Tympan Normal. Il est rappelé que :

- la logistique a été confiée à Régimédia et que les tarifs d'inscription sont inchangés
- les internes (sur justificatif de leur chef de service) doivent s'inscrire avec un chèque. Ce chèque n'est pas encaissé mais rendu à la présentation de la journée du Collège. Ce dispositif mis en place précédemment n'avait pas été organisé en 2017 alors qu'il s'est révélé efficace.
- dans le flyer on demande de remplacer DIS par DFMS

Cette année, nous sommes épaulés par deux sponsors : Audika et Advanced Bionics.

Dans l'après-midi qui suivra le buffet, un enseignement de Phoniatrie sera dispensé aux internes. Son programme est en cours de construction (Antoine Giovanni, Virginie Woisard et Lise Crevier-Buchman)

En novembre mailing à tous les enseignants sera lancé pour que plusieurs thèmes puissent être proposés en vue de la Journée du Collège de janvier 2019.

### **Concours de présentation des travaux des internes en fin de formation**

- **2017**

Le concours s'est déroulé le 13 janvier dans l'amphithéâtre Imagine à l'hôpital Necker. Le jury était composé comme lors de la 1<sup>o</sup> édition de Vincent DARROUZET, Christian RIGHINI, Elie SERRANO et présidé par Françoise DENOYELLE. Les candidats avaient été sélectionnés par les commissions interRégionales de validation du DES, dirigées par le coordonnateur dans chacune des inter-régions (2 par inter région, 4 en Ile de France, 1 interne de Guadeloupe, soit 17 candidat(e)s). Cette année, aucun candidat des Antilles ne s'est présenté. La sélection a été réalisée sur les mémoires ayant servi à la validation du DES en 2016.

Les prix ont été remis aux 3 lauréats pendant la journée d'enseignement du Collège 2017 : 1er prix 1500 Euros, le 2nd 1000 Euros et le 3ème 750 Euros pour un coût global de 3250 Euros. Les modalités du concours avaient été détaillées à tous les candidats dans les semaines précédant celui-ci.

Une centaine de personnes ont assisté à la séance. Ce fut l'occasion de constater l'excellence des travaux scientifiques cliniques de l'année des équipes universitaires françaises. Les candidats ont été brillants, clairs, concis et la qualité des travaux présentés était excellente. Le succès de ce concours appelle sa pérennisation.

- **2018**

Le concours aura lieu le 12 janvier après-midi, soit la veille de la journée d'enseignement du Collège. Avec l'aide de Françoise DENOYELLE, il se déroulera à nouveau à Necker, dans l'amphithéâtre Imagine. Les membres du jury seront les Professeurs André COSTE (président du Jury), Benoît GODEY, Sylvain MORINIERE et Richard NICOLLAS.

Le jury se réunira à la fin de la séance pour désigner les lauréats. Les prix seront remis aux 3 premiers pendant la journée d'enseignement du Collège.

## Bourse du Collège

Il est rappelé que la Bourse du Collège est une bourse de recherche (Master 2 recherche ou doctorat), et que son montant est de 20 000 €. La procédure relève de la responsabilité du trésorier du Collège. La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 31 mars. Il est rappelé l'obligation pour les candidats de déclarer s'ils bénéficient d'une bourse pour leur recherche et s'ils occuperont un poste rémunéré pendant l'année de leurs travaux. Les bénéficiaires devront en outre faire mention du soutien du Collège dans les travaux publiés.

Le lauréat est connu depuis septembre 2017 : Lilou Castel, inscrite en Master 2 à Montpellier pour son étude intitulée « *Etude de l'expression des métalloprotéinases dans le liquide d'otite séro-muqueuse (OSM) et corrélation avec l'atrophie tympanique* ». Elle aura commencé sa recherche en novembre 2017 et pourra faire un premier état de son travail à la journée de janvier 2018. La bourse lui sera remise officiellement lors de la journée d'enseignement du Collège de même exceptionnellement que les bourses attribuées par la Société Française d'ORL. En effet, l'absence de congrès national en octobre 2017 n'a pas permis d'organiser cette remise officielle.

## Maquette du DES ORL & CCF

Examen des objectifs de Chirurgie Générale : l'examen a eu lieu dans chaque UFR, sous la responsabilité des coordonnateurs locaux, le 13 octobre.

Rentrée 2017 et choix de stage des internes :

- L'application de la réforme s'annonce difficile notamment en IDF, mais pas seulement.
- L'arrêté du 7 août 2017 (disponible aussi sur le site de la Coordination Nationale des Collèges d'Enseignants en Médecine, CNCEM) fixe à 76 le nombre d'internes autorisés à s'inscrire au DES d'ORL et chirurgie cervico-faciale cette année, soit une diminution de 12 postes (effectif réduit de 15 %). Ceci est général à l'ensemble des spécialités chirurgicales. Ce point doit nous rendre vigilant pour la démographie des ORL, la CNCEM communique à ce sujet ainsi que le collectif des spécialités chirurgicales mené par Olivier Farges.
- Il est rappelé que sur le même site se trouve le décret du 25 novembre 2016 portant réforme du troisième cycle des études médicales, avec entre autres l'évaluation des trois phases :
  - o L'évaluation de la phase 1 dite socle correspond à la validation de la maîtrise des *connaissances de base de la spécialité* ainsi que de la maîtrise des compétences transversales nécessaires à l'exercice de la profession. Elle valide la capacité de l'étudiant de troisième cycle des études de médecine à poursuivre sa formation en phase 2. Elle dure 1 an.
  - o L'évaluation de la phase 2 dite d'approfondissement correspond à la validation de la maîtrise des *connaissances approfondies* et des connaissances nécessaires à l'exercice de la spécialité pour accéder à la phase 3. Elle dure 3 ans.

- o L'évaluation de la phase 3 dite de consolidation correspond à la validation de la maîtrise de l'ensemble des *connaissances et des compétences professionnelles* nécessaires à l'exercice de la spécialité. Cette dernière phase dure 2 ans.
- b) Le ministère a confirmé la mise en place de l'option audiophonologie et des 4 FST qui pouvaient intéresser les internes inscrits au DES d'ORL mais la gouvernance de ces FST n'est pas encore arrêtée, les textes officiels ne sont pas encore publiés. Cependant, les objectifs et modalités de ces formations ont été installés sur le wiki CNCCEM pour informer les internes de leur existence. Nous serons vigilants pour participer à la gouvernance des 4 FST de cancérologie, allergologie, sommeil et chirurgie orbitopalpébrale.
- c) Le point est fait ensuite sur les *cours filmés de la phase socle* qui figureront sur la plateforme numérique DES et sur le site UNF3S. Les enseignants ont reçu en juin les cours à produire d'ici octobre pathologie de l'urgence et sémiologie clinique et radiologique. L'anatomie et la physiologie doivent être connues en fin de phase socle. Nous allons demander aux enseignants d'anatomie et de physiologie soit de produire les cours soit de fournir des sites d'une haute valeur pédagogique pour chacun. Ces cours sont des diaporamas powerpoint avec enregistrement sonore d'une durée de 20 minutes chacun. Chaque enseignant devra fournir 5 à 10 QCM pour une auto évaluation de l'apprentissage.
- d) Nous avons proposé de réaliser 3 cours appelés transversaux de chirurgie pour notre spécialité pour des gestes que tout interne en chirurgie doit savoir pratiquer : trachéotomie, méchage d'épistaxis, drainage d'un abcès du cou.
- e) Nous devons aussi communiquer avec les coordonnateurs sur le temps universitaire nécessaire aux internes 2 demi-journées hebdomadaires dont une à la discrétion de l'interne et l'autre organisée par le coordonnateur : cours, évaluation, simulation, etc...
- f) Enfin, il est indiqué qu'en ce qui concerne la phase d'approfondissement tous les cours des 3 années devront être en ligne au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

C'est le coordonnateur de la subdivision qui organise les sessions de formation pour les internes dont il a la charge. Libre à lui de produire des cours complémentaires ou remplaçant un ou plusieurs nationaux. Le passage à la phase suivante nécessite un contrôle des connaissances sur le programme national.

### **Bilan financier et Rapport du trésorier**

- Résultat comparé et prévisions 2017 :

LIBELLE	2017 Prévision	%	2016	%	2015	%	2014	%	2013	%	2012	%
Cotisations	21 830	33,1%	22 750	40,5%	23 866	43,0%	24 430	56,5%	25 060	70,8%	28 940	75,1%
Journée FMC	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3 991	9,3%	3 395	9,8%	4 066	10,8%
Droits Auteurs	19 415	29,7%	16 850	27,9%	12 392	22,3%	7 385	17,2%	7 053	19,9%	5 521	14,3%
Formation	3 303	5,1%	2 567	4,6%	4 289	7,7%	7 174	16,7%	0	0,0%	0	0,0%
Partenariat	20 975	32,1%	15 000	26,7%	15 000	27,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autres Produits	0	0,0%	166	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Total Produits</b>	<b>65 323</b>	<b>100,0%</b>	<b>56 142</b>	<b>100,0%</b>	<b>55 527</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 960</b>	<b>100,0%</b>	<b>35 508</b>	<b>100,0%</b>	<b>38 531</b>	<b>100,0%</b>
Fourn.Bureau	277	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	46	0,1%	302	0,8%
Energie Conseil (S/Traitance)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7 993	22,5%	0	0,0%
Frais colloques	19 593	30,0%	14 783	26,3%	13 441	24,2%	7 000	16,3%	2 000	5,6%	4 000	10,4%
Honoraires	2 412	3,7%	2 012	3,6%	2 012	3,6%	1 976	4,6%	1 740	4,9%	1 949	5,1%
Honoraires divers	0	0,0%	156	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	400	1,1%	400	1,0%
Bourses Recherche	23 250	35,6%	43 250	77,0%	20 000	36,0%	20 000	46,5%	20 000	56,3%	20 000	51,9%
Frais Déplacements	2 026	3,1%	2 048	3,6%	4 050	7,3%	4 953	11,5%	6 787	19,1%	6 422	16,7%
Frais mission	1 409	2,2%	1 188	2,1%	1 232	2,2%	1 387	3,2%	0	0,0%	0	0,0%
Services bancaires	229	0,4%	358	0,7%	324	0,6%	320	0,7%	150	0,4%	120	0,3%
Cotisations	1 396	2,1%	2 056	3,7%	1 782	3,2%	1 167	2,7%	2 800	7,9%	4 084	10,8%
Salaires	4 504	6,9%	4 492	8,0%	4 431	8,0%	4 431	10,3%	4 431	12,5%	4 462	11,6%
Charges Sociales	1 828	2,8%	1 304	2,3%	1 772	3,2%	1 772	4,1%	1 772	5,0%	1 778	4,6%
Dotation Amortis	10 232	15,7%	10 232	18,2%	10 232	18,4%	1 734	4,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Total Charges</b>	<b>67 159</b>	<b>102,9%</b>	<b>82 398</b>	<b>146,8%</b>	<b>59 275</b>	<b>106,8%</b>	<b>44 740</b>	<b>104,1%</b>	<b>48 119</b>	<b>135,5%</b>	<b>43 515</b>	<b>112,9%</b>
Résultat Exploitation	-1 836	-2,8%	-26 256	-46,8%	-3 748	-6,8%	-1 759	-4,1%	-12 611	-35,5%	-4 984	-12,9%
Résultat Financier	-282		-670		-918		788		0		0	
Résultat Exception	0		0		7 000		35 080		0		0	
<b>Résultat Net</b>	<b>-2 117</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-26 926</b>	<b>-48,0%</b>	<b>2 334</b>	<b>4,2%</b>	<b>34 109</b>	<b>79,4%</b>	<b>-12 611</b>	<b>-35,5%</b>	<b>-4 984</b>	<b>-12,9%</b>

- Evolution des produits d'exploitation :

	Cotisations	DA	Formation	Partenariat	Total
Rappel 2013 soit :	25 060,00	7 053,08	3 395,00	0,00	35 508,08
Rappel 2014 soit :	24 430,00	7 385,22	7 174,00	0,00	38 989,22
Rappel 2015 soit :	23 866,00	12 392,26	4 289,00	15 000,00	55 527,26
Rappel 2016 soit :	22 750,00	15 659,34	2 567,00	15 000,00	55 976,34

A ce jour, le Collège compte 387 membres inscrits cotisants. L'érosion des cotisations est notée sur les 3 dernières années (environ 15 cotisants / an).

- Evolution des charges d'exploitation :

	Colloques	Bourses	Salaires et Charges	Divers	Amortis.	Prod.Ch Financiers	Total
Rappel 2013 soit :	2 000,00	20 000,00	6 203,00	19 916,00	0,00	0,00	48 119,00
Rappel 2014 soit :	7 000,00	20 000,00	6 203,00	9 803,00	1 734,00	-788,00	43 952,00
Rappel 2015 soit :	13 441,00	20 000,00	6 203,00	9 399,00	10 232,00	918,00	60 193,00
Rappel 2016 soit :	14 783,00	43 250,00	6 296,00	7 837,00	10 232,00	670,00	83 068,00

L'accroissement exceptionnel en 2016 est lié aux bourses et prix (remise de 2 bourses en 2016 par décalage du calendrier d'attribution) et doit revenir à la normale sur les prochains exercices. L'emprunt de 40 k€ (financement pour moitié des systèmes de visio-conférence) arrivera à son terme en février 2018.

<b>Trésorerie 2015</b>	<b>72</b>
Perte	-27
Amortis.	10
Investis.	-2
Remb.Emprunt	-14
Accroissement Fournis.	14
<b>Trésorerie 2016</b>	<b>53</b>

La perte de l'exercice -27 k€ est essentiellement liée à la hausse des prix/bourse remis en 2016 et au tassement des cotisations. La trésorerie passe de 72 k€ en 2015 à 54 k€ en 2016, laquelle doit être minorée de 14 k€ (accroissement de la dette des fournisseurs).

Cette année, l'ouvrage ORL ECNi du Collège édité chez Elsevier a permis une recette de 16430€, celui édité chez Medline-Paris de 2985€.

Rappel : plus-value latente des valeurs de placement de 30 k€ (valeur historique à 201 k€ en septembre 2016).

- Membres

Candidature :

- Docteur Philippe Junet (Grenoble)

Retraite et Démissions :

- Dr Pierre Amsallem , retraite
- Dr Christian Rattin, retraite
- Dr Gilbert Senechal, retraite
- Dr Jean Tisserant, retraite
- Dr Renou (n'exerce plus)

Radiation

- Dr Céline Richard (exerce en Suisse, ne réponds plus aux sollicitations)

Rappel des décisions prises au C.A. pour favoriser les adhésions

- CCA et Assistants au 1<sup>er</sup> Novembre
  - 1<sup>ère</sup> année: accueil à la journée du Collège sur invitation du Président
  - 2<sup>ème</sup> année: Cotisation à 50%

Les nouveaux membres 2017 à titre provisoire :

- Laurent Abramovici (Montpellier)
- Fanny Merklen (Montpellier)
- Morgan Lebalc'h (Montpellier)
- Clara Neuwerten (Nîmes)
- Alice Burgess (Paris, Tenon)
- Alix Ribadeau-Dumas (Bordeaux)
- David Fonmarty (Bordeaux)
- Pierre-Louis Bastier (Bordeaux)

- Clair Vandersteen (Nice)
- Charles-Edouard Molinier (Toulouse, Purpan)
- Sinasi Yildiz (Paris, Necker)
- Jonathan Benhamou (Paris, Bichat)
- Aurélie Pauzié (Saint Etienne)
- Brigitte Farizon (Saint Etienne)
- Michael Henoux (Nantes)
- Marine Lombard (Nantes)
- Alexandre Villeneuve (Paris, HEGP)
- François Rubin (Paris, HEGP)
- Elsa Guyader (Brest)
- Hélène Schmaltz (Strasbourg)
- Thibault Raguin (Strasbourg)
- Sait Ciftci (Strasbourg)
- Fahd El Afia (Suresnes)
- Jean Baptiste Giroult
- Louise Genestier (Paris, HIA Percy)
- Damien Rivière (Paris, HIA Percy)

## Productions pédagogiques du Collège

- La 4<sup>ème</sup> édition du Référentiel ECNi du Collège ORL est parue chez Elsevier en septembre (420 pages). Cette édition mise à jour a été coordonnée par Christian RIGHINI, Christian DEBRY et Michel MONDAIN.
- Un nouvel ouvrage est à paraître en 2018 (printemps) : fiches de révisions ECNi qui crée un recueil pour les révisions accélérées (fiche de 2-3 pages / item ORL). Il est co-écrit par Valérie FRANCO-VIDAL, Nicolas FAKHRY, Christian DEBRY, Michel MONDAIN, Emile REYT et Christian RIGHINI.
- Open Access Atlas of Otolaryngology, Head & Neck Operative Surgery : des fiches de techniques chirurgicales ORL-CCF sont en accès libres sur le site *Developing World ENT* du Prof. FAGAN (Captown, South Africa). Une version française traduite sous la direction du Collège (Emile Reyt, Michel Mondain) de ces fiches est accessible sur le site: 50 fiches traduites en 2016, 23 nouvelles en cours de traduction. Elles sont aussi en accès libre sur le site de l'UNF3S.

## Site du Collège

- L'éditeur Bordelais Pierre PLANTE qui a reloué le portail ORLFRANCE a aussi préparé le nouveau site du Collège ORL. Ce site prendra la place du site UNF3S qui hébergeait le CAMPUS ORL : « campusORL.fr ». Il sera mis en ligne à la fin de l'année et deviendra la vitrine du Collège.

## Formation des techniciens d'explorations fonctionnelles

- La formation est organisée par René DAUMAN. Les inscriptions pour les sessions de 2018-2019 seront prises par son successeur au secrétariat général.

## Séminaires d'enseignement 2018

- Les cours d'audiophonologie du Collège sont désormais organisés dans les interRégions.
- L'enseignement annuel de phoniatry se déroulera le 13 janvier à l'Espace Saint Martin (Paris).
- L'enseignement de Chirurgie Plastique de la Face se déroulera au printemps et au cours du congrès de la SFORL. Il sera organisé par Olivier MALARD et Sébastien ALBERT.

## Election du nouveau conseil d'administration

Cette séance a été interrompue par une pause pour l'élection du nouveau Conseil d'Administration selon un vote à bulletin secret. Le quorum est obtenu en additionnant le nombre des votes par correspondance et le nombre des présents à l'Assemblée Générale extraordinaire qui fait suite au vote par correspondance. Il s'agit d'un scrutin de liste. Une seule liste a été déposée. Deux candidats se sont présentés pour représenter les praticiens hospitaliers temps plein Chef de Service. Le résultat du vote est annoncé par Emile REYT : 87 votants, 83 suffrages exprimés, 4 bulletins nuls. La liste unique a recueilli 83 voix sur 87. Le Docteur D.Salvan a recueilli 42 voix et le docteur O.Duffas a recueilli 19 voix. Le docteur Salvan est élu pour représenter les praticiens hospitaliers temps plein Chef de Service. La liste du nouveau conseil d'administration est fournie en annexe.

## Bilan 2012-2017

- Le président du Collège, Emile REYT, dresse le bilan des 5 années de son mandat. Il remercie chaleureusement les membres du bureau et les chargés de mission pour le travail accompli. Il met en avant le dialogue fructueux qui a été maintenu avec la Société Française d'ORL et le Syndicat National des ORL. Les points forts du mandat ont été soulignés :
  - o État des lieux de l'internat et du post internat en régions
  - o Réactualisation et création de nouvelles fiches d'information des opérés
  - o Révision du programme du DES sous forme d'objectifs d'enseignement
  - o Réactualisation du livret des objectifs généraux de chirurgie
  - o Harmonisation de l'enseignement au niveau national et régional
  - o Investissement : 30 systèmes interactifs de visioconférence (100 k€) pour équiper les sites d'enseignement de la spécialité
  - o Site internet du Collège : Site de l'UNF3S pour les cours au format .PDF (2<sup>ème</sup> cycle) et filmés (3<sup>ème</sup> cycle) et bientôt la migration vers *campusORL.fr*
  - o Création du concours des meilleurs mémoires des internes validant le DES
  - o Travaux éditoriaux avec *Elsevier* (coordonnés par M. Mondain C. Debry, C. Righini), avec *Medline* (coordonnés par D. Ayache)
  - o Fiches de technique chirurgicale : traduction des fiches du Prof. Fagan, création de nouvelles fiches
  - o Réforme Nationale du 3<sup>ème</sup> cycle avec M. Mondain
    - L'ORL & chirurgie cervico-faciale reconnue comme spécialité chirurgicale



- Internat en 6 ans, création de la maquette du DES : Objectifs connaissances et compétences, Parcours de formation, Option audiophonologie

## Réunion du nouveau conseil d'administration élu

Le seul point à l'ordre du jour est l'élection du président du Collège et du bureau du Collège.

Le président Emile REYT ouvre la séance à 12h30 et fait procéder à l'élection du président au sein du nouveau conseil d'administration élu.

Il fait appel à candidature.

Un seul candidat propose sa candidature : Emmanuel LESCANNE. Il lui donne la parole pour qu'il puisse exposer les actions qu'il propose de mener à la tête du collège.

Emile REYT fait procéder au vote. Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Le vote a lieu à main levée. Emmanuel LESCANNE est élu à l'unanimité.

Emmanuel LESCANNE, en tant que nouveau président, remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance et salue les actions menées par Emile REYT et les membres du bureau en exercice jusqu'à cette date. Il propose à l'élection les membres du bureau qu'il souhaite constituer :

- Président d'honneur : Emile REYT
- Vice-présidents : André COSTE, Olivier DEGUINE, Denis AYACHE
- Secrétaire général : Christophe VINCENT
- Trésorier : Cécile PARIETTI
- Trésorier Adjoint : Stéphane ROMAN
- Secrétaires adjoints : Christian RIGHINI, Nicolas LÉBOULANGER, Eric FRYDMAN

Les membres invités sont :

- le secrétaire général de la Société Française d'ORL, Dominique CHEVALIER,
- le président du syndicat national des ORL, Jean Michel Klein,
- le Doyen de la faculté de médecine de Montpellier, Michel MONDAIN
- le Doyen de la faculté de médecine de Toulouse, Elie SERRANO
- le président du CNU, Olivier STERKERS
- le président de la CME de l'APHP, Noël GARABEDIAN

Le vote a lieu à main levée. Les membres du bureau proposés sont élus à l'unanimité. Le changement de présidence implique le changement de siège social de l'association « collège d'ORL et de chirurgie cervico-faciale ». Le siège social du collège sera déclaré au CHU de Tours suivant les statuts du collège.

Le prochain conseil d'administration se réunira espace Saint Martin à Paris le samedi 13 janvier à 7h30.

La séance est levée à 13 h, l'ordre du jour étant épuisé.

le secrétaire de séance  
E. Rey

le président  
E. Rey

Délégués des inter Régions Hospitalo-Universitaires

Hauts de France / Normandie (Amiens, Caen, Lille, Rouen)	Pierre FAYOUX
Centre Val de Loire / Pays de Loire / Bretagne (Angers, Brest, Nantes, Rennes, Tours)	Emmanuel LESCANNE
Nouvelle-Aquitaine (Antilles, Bordeaux, Limoges, Poitiers) & Occitanie (Montpellier, Nîmes, Toulouse)	Mathieu MARX
Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille, Nice)	Richard NICOLLAS
Auvergne-Rhône Alpes (Clermont Ferrand, Grenoble, Lyon, St Etienne)	Eric TRUY
Grand Est / Bourgogne Franche-Comté (Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg)	Philippe SCHULTZ
Ile De France	Romain KANIA
Antilles	Suzy DUFLO

Coordonateurs des inter Régions Hospitalo-Universitaires

Hauts de France / Normandie (Amiens, Caen, Lille, Rouen)	Jean Paul MARIE
Grand Est / Bourgogne Franche-Comté (Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg)	Alexis BOZORG GRAYELI
Auvergne-Rhône Alpes (Clermont Ferrand, Grenoble, Lyon, St Etienne)	Christian RIGHINI
Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille, Nice)	Jean Pierre LAVIEILLE
Occitanie (Montpellier, Nîmes, Toulouse)	Renaud GAREL
Nouvelle-Aquitaine (Antilles, Bordeaux, Limoges, Poitiers)	Vincent DARROUZET
Centre Val de Loire / Pays de Loire / Bretagne (Angers, Brest, Nantes, Rennes, Tours)	Rémi MARIANOWSKI
Ile de France (Paris)	André COSTE

## Représentant du Collège pour

les PH temps pleins chef de service  
les PH temps pleins non-chef de service  
les PH temps pleins non-chef de service  
les PH temps partiel  
les Hôpitaux privés  
les Hôpitaux militaires  
les CAC  
les CCA  
le SNORL  
le COM  
la SFORL  
la SFCPEFC  
les DES/DIS

National Recherche  
National FMC  
National de l'enseignement Orthophonie-Phoniatry

Didier SALVAN  
Stéphane ROMAN  
Jean Paul TRIJOLET  
Didier BOUCCARA  
Denis AYACHE  
Philippe CLEMENT  
Stéphane TEMAM  
Moumainn ABOUZAYD  
Dominique ENGALENC  
Bernard GUERRIER  
Vincent COULOIGNER  
Olivier MALARD  
Akil KADERBAY

Olivier DEGUINE  
Françoise DENOYELLE  
Cécile PARIETTI-WINKLER

les Libéraux pour la FMC dans l'inter Régions Hospitalo-Universitaire

Hauts de France / Normandie  
Centre Val de Loire / Pays de Loire / Bretagne  
Nouvelle-Aquitaine / Occitanie  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Auvergne-Rhône Alpes  
Grand Est / Bourgogne Franche-Comté  
Ile de France

Henri GIRSCHIG  
Philippe BUISSON  
Didier PORTMANN  
Jean François BELUS  
Thierry CHAMPROUX  
Thierry SCHWOB  
Eric FRYDMAN

les relations Européennes et Internationales  
les relations avec les autres spécialités

Christophe VINCENT  
Benoît GODEY

missions particulières

Thierry MOM  
Noël GARABEDIAN  
Sophie PERIE  
Nicolas LEBOULANGER  
Elie SERRANO

## Invités permanents

le président de la sous-section CNU  
le secrétaire général de la SFORL  
le président du SNORL  
les doyens en exercice

Olivier STERKERS  
Dominique CHEVALIER  
Jean Michel KLEIN  
Elie SERRANO  
Michel MONDAIN

les présidents de CME de CHU

Noël GARABEDIAN  
Suzy DUFLO